

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
0200101	13005046 13004878	20043574 20044265 20045374 20047628 20046956 20048716 20049667 20050996 20054558 20055486 20056949 20057423 20060362 20060137 20061692 20062790 20063874 20064807 20067696	Veste haute visibilité Express uni

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200773 ou 200053	HV-orange HV-jaune	50% coton - 50% polyester ou 60% coton - 40% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	9920	argenté	Bandes 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences
(**classe 2 et classe 3 pour la combinaison de la veste avec le pantalon 0010118**),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N°
ZHQI 116584, valable jusqu'au 30.06.2021,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 01.04.2019



Lukas Loosli
Direction



Karin Spahr
Technicien du vêtement